



le Planitre

Journal d'information édité par BIEN VIVRE A L'HAUTIL

s o m m a i r e

Edito

Tags et graffitis

Zéro nuisance à l'usine des Grésillons ?

BVH à l'expo nature

Galette des Rois

Randonnée d'Octobre

La Nature au secours des Diabétiques

Débats autour de la vie associative et de l'environnement

La stèle de Pascal Jules

Nuisances aériennes, le recours du CIRENA rejeté

Sécurité routière, les engagements de notre nouveau Maire

Comblement des carrières sous la RD2

Hommage à Jean-Paul Trachier

Fascination, fuite ou adaptation : les animaux face aux lumières de la nuit

Feuilletés et friands

Sécurité routière, les engagements du Maire

Dans la période pré-électorale, le Collectif pour la sécurité routière avait interpellé les quatre candidats déclarés à la mairie de Triel. Les réponses de chaque candidat ont été distribuées à tous les Hautillois. Nous publions dans ce numéro du Planitre notre lettre ainsi que les engagements du vainqueur, Joël Mancel, nouveau maire de notre ville.



Disposant d'engagements précis, le Collectif s'appuiera sur eux pour travailler, avec la nouvelle équipe municipale et le Département, à la sécurisation complète des voies routières traversant notre plateau.

Comblement des carrières sous la RD2



Vous avez certainement remarqué le début de travaux sur la RD2 en descendant à Triel. Le Conseil Général des Yvelines fait procéder au comblement des carrières qui passent sous la RD2 au lieu dit les Bois Roger (le virage en épingle en arrivant sur Triel depuis l'Hautil).

Vous trouverez dans ce numéro du Planitre tous les détails des travaux visant à sécuriser cet axe routier.

Activités de l'association

Qu'il s'agisse de notre participation à l'expo nature, de l'organisation d'un buffet campagnard pour fêter l'arrivée du Beaujolais Nouveau ou bien de la Galette des Rois tous les moments sont bons pour profiter de la vie !

Notre randonnée d'automne s'est déroulée sous un ciel magnifique et s'est terminée par un pique-nique très conviviale.



Edito

Tags et graffitis

BVH se mouille et finit sous les ponts !

Rassurez vous, ce titre ne cache pas nos activités délictueuses suivies d'une faillite, mais se réfère plutôt à la dernière marche organisée le 30 mars sous la pluie et aboutissant sous le vieux pont métallique de notre ville.

Vous avez la chance de tenir entre vos mains fébriles une nouvelle preuve du travail acharné des (autres) membres du bureau pour vous informer et vous distraire. Nous récapitulons également les activités de notre sympathique association tout au long de 2007. " Animation " et " Protection de l'environnement " ayant été les deux mamelles dizygotés (87 points sur mot compte double ;-) de nos membres.

Parlons un peu du futur, avec notre prochaine " soirée des régions " le samedi 31 mai. Ce sera l'occasion de goûter à différents plats de nos diverses régions d'origine, en tenue assortie, et de s'amuser tous ensembles.

N'oublions pas non plus l'archi-traditionnel " Feu de la Saint-Jean " du mois de juin. Cette année le dérèglement climatique nous permettra d'ailleurs de le fêter sous deux mètres de neige. Nous inaugurerons début juin notre nouveau concours de découpe de troncs d'arbre à mains nues. Tous les hommes valides de l'Hautil peuvent participer à ce grand défi où chacun recevra son propre poids en bûches. C'est l'occasion de participer à une épreuve initiatique, presque druidique, permettant aux plus jeunes d'accéder à l'âge d'homme et aux plus anciens de donner aux autres des conseils sur la méthode qu'il aurait fallu adopter. La vision du gigantesque bucher dressé, tel un phare dans la tempête, permettra à tous de retrouver l'âme des fêtes d'antan. Non, je ne suis pas sous l'emprise de substances hallucinogènes (également 87 points au Scrabble sur mot compte double), mais juste influencé par le printemps.

Alors, une nouvelle fois : engagez vous, rengagez vous, venez nous rejoindre au sein de notre petite association. Nous ne sommes ni une secte, ni un parti politique, ni un lobby, ni une coterie. Mais nous pouvons être tout le reste avec votre aide. Vous avez juste besoin d'un peu de bonne humeur et d'ouverture d'esprit pour déchirer le voile de l'indifférence et franchir le pas de votre porte vers vos voisins. A très bientôt parmi nous et, donc, parmi vous.

Lionel



Il y a de plus en plus de graffitis sur les biens publics à l'Hautil, mais aussi sur les propriétés privées. En ayant été victime dernièrement j'ai pu les faire enlever gratuitement par la " Communauté de communes des deux Rives de la Seine ".

Voici la procédure à suivre :

1. Prendre des photos (Appareil numérique - copies sur papier ordinaire)
2. Déposer plainte contre " X " au Commissariat de Vernouillet en joignant vos photos au dossier :
1 avenue de Triel
78540 Vernouillet
Tél : 01 30 06 58 10
3. Prendre une copie de votre déposition et la déposer au bureau de la Police Municipale de Triel (avec une copie des photos)
4. Par la suite les Services Techniques feront intervenir la camionnette spécialement équipée et appartenant aux six communes (Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Chapet, Triel-sur-Seine et Verneuil-sur-Seine)

Note : Si vous ne souhaitez pas porter plainte contre " X ", vous pouvez toujours demander l'intervention du véhicule aux Services Techniques mais il faudra payer !

Michael Close

Zéro nuisance à l'usine des Grésillons ?



BVH a été invité par le SIAAP (*) à visiter l'usine des Grésillons. Mise en service début 2007 elle traite les eaux usées domestiques et les eaux pluviales de 18 communes (à terme plus d'un million d'habitants). Elle fait partie d'une nouvelle génération d'usines construites dans le but d'améliorer la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel (ici la

Seine).

Après des traitements physiques, chimiques et biologique poussés il semble que l'objectif soit atteint puisque les innombrables tests obligatoires sont satisfaisants.

Au milieu des dégrilleurs, concentrateurs à graisses et autres laveurs de sables, il nous a été dit

qu' " au delà de ses performances technologiques, Seine Grésillons fait partie des usines nouvelle génération qui répondent à un objectif précis, zéro nuisance... "

Si l'accueil et les informations des dirigeants de l'usine restent à notre portée, nous avons pu constater aussi l'absence d'odeurs désagréables, l'omniprésence des automatismes et la sécurité pour les personnes qui entourent les énormes " machines " qui restent toutefois assez mystérieuses pour les profanes que nous sommes(**).

A noter que des visites sont possibles pour tout public car "les usines d'épuration ne se cachent plus".

C.B.

(*) SIAAP - Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne.

(**) Plus de détails sur hautil.org et siaap.fr

Comme chaque année à l'automne, la mairie a permis sur deux jours aux associations qui ont répondu présent de montrer leur motivation pour le bien le plus précieux que possède Triel (après ses habitants) sa nature encore préservée.

Champignons innombrables (vrais et faux), quiz sur l'eau par Pissefontaine environnement, BVH avec ses photos et sa documentation sur une idée fixe : une charte forestière pour le massif de l'Hautil et l'indispensable et unique vigneron de Triel derrière ses bouteilles et ses outils spécia-

lisés accueillant avec le sourire des visiteurs incroyables... jusqu'à la dégustation.

Notre modeste participation a montré à ceux d'en bas que ceux d'en haut existent et que leurs activités continuent depuis des années à améliorer le cadre de vie (sécurité routière), protéger l'environnement (élimination de décharges sauvages) et participer à la vie locale (randonnées, feu de la St Jean...). Tout un programme.

C.B.



BVH à l'expo nature

Beaujolois Nouveau



Beau millésime pour ce Beaujolais Nouveau - Buffet campagnard fort réussi !

Elections municipales obligent, nous avons accueillis trois des quatre candidats à la mairie de Triel.



et petite nouveauté 2007, on a guinché un peu pour terminer la soirée !

Galette des Rois

Cette année encore, la galette des rois de BVH a remporté un franc succès. Non seulement les Hautillois se sont déplacés en nombre mais quelques invités surprises, candidats méritants, ont permis à chacun de réussir l'exploit qui consiste à causer avec ses voisins en dégustant une part de galette, de faire attention de ne pas avaler la fève éventuelle ou pire de se casser une dent, mais aussi d'avalier force gobelets de cidre.

Pourtant, notre président a réussi à faire taire cette assemblée pour annoncer un quiz qui comme d'habitude joignait l'humour au second degré.

Enfin, digne, délicieuse, toujours égale à elle-même, frangipannée à cœur, dame Galette subit l'épreuve de l'Épiphanie jusqu'à la dernière part.



La fève dans la galette ne peut pas remplacer la galette (proverbe chinois)

C.B.

Randonnée d'Octobre

Comme vous pouvez le constater sur ces photos notre dernière randonnée d'automne s'est déroulée sous un ciel radieux.

Une quarantaine de participants s'étaient données rendez-vous devant le Parc aux Etoiles pour une marche de 8 km à travers l'Hautil.

Direction rue de l'Ecole où nous gagnons ensuite l'institut de l'environnement à Ecancourt. Nous contournons l'établissement pour rejoindre par le PR12 la ferme fortifiée de Bellefontaine. Les coteaux de l'Hautil sont magnifiques sous les couleurs de l'automne. Les vieux poiriers croulent sous leurs fruits, de ci de là quelques noyers généreux ..

Nous remontons le GR de pays vers le château du Fay. Puis direction la Barbannerie avant d'amorcer le retour vers le Chalet de l'Hautil où nous avons prévu un pique-nique.

Encore une belle journée passée dans ce cadre champêtre et toujours aussi conviviale..

Merci à tous les participants !

VdS



La Nature au secours des Diabétiques

J'ai été amené récemment à rechercher sur Internet des informations concernant la " Maggott Therapy ", en français la " Larvothérapie ".

Il me semble important que cette information soit communiquée massivement pour aider les personnes, notamment les diabétiques, ayant des plaies chroniques nécrosées et donc difficiles à cicatrifier, à avoir de meilleures chances de s'en sortir. Ce traitement, utilisé en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Hollande depuis quelques années, ainsi que dans les hôpitaux des Armées de Bordeaux et de Lyon, a été approuvé pour l'utilisation par protocole dans les Centres Hospitaliers de France depuis Septembre 2006. Des essais comparatifs ont été réalisés, ou sont actuellement en cours, à Lyon, Paris et Caen sur 120 patients.

Le fournisseur britannique de larves, " ZooBiotic " est représenté en France par " STEP 3 Nivalis " basé à Vichy. Le Directeur de l'entreprise m'a informé que dans le Service d'Endocrinologie et de Diabétologie du Centre Hospitalier de Pontoise, le Docteur Yves BERNARD - Coordinateur du Réseau Diabète du Val d'Oise (RDVO), pratique ce traitement.

Pour chaque patient, il est obligé d'obtenir un ATU (Autorisation temporaire d'utilisation) de l'AFSSPS (l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé) ; cette démarche ne prend que 24 à 48 heures. Les larves sont ensuite importées de Grande-Bretagne et sont appliquées immédiatement sur la plaie à nettoyer. Dans la plupart des cas après 3 à 5 jours le traitement est terminé, mais parfois un deuxième pansement est nécessaire.

Le taux de réussite constaté en France est supérieur à 90%.

Ci-dessous un extrait d'un article plus technique des Docteurs A. DOMPMARTIN et P. TOUSSAINT présenté lors de la " **10ème Conférence Nationale des Plaies et Cicatrisations** " en janvier 2006 :

" La Larvothérapie est l'emploi de la procréation naturelle des mouches, les asticots, à des fins thérapeutiques.

L'infestation d'un tel milieu par les vers est appelée myiase. Leur statut juridique récent est celui de médicament.

Jusqu'au début du XXème siècle, de nombreux résultats favorables de myiases accidentelles ont été observés et ont conduit à la Larvothérapie. L'apparition des antibiotiques après la seconde guerre mondiale a entraîné une diminution de son utilisation. L'augmentation de la résistance bactérienne et les propriétés cicatrisantes des larves ont suscité un nouvel intérêt pour ce traitement. Les asticots sont des larves avec un corps mou, sans tête et sans membre, complètement différents de la forme adulte de mouches. Leur alimentation se fait en libérant une solution protéolytique qui digère l'aliment à l'extérieur du corps. L'aliment digéré est alors réabsorbé dans le tube digestif. L'élevage de certaines espèces de mouches telles les *Lucilia sericata* permet d'obtenir des asticots utilisables dans le traitement des plaies. Le risque de gangrène gazeuse ou de tétanos a démontré la nécessité de stériliser les asticots sans les tuer. Dans un laboratoire une méthode de stérilisation professionnelle des oeufs est effectuée en les immergeant dans une solution contenant du chlorure de Mercure, de l'alcool et de l'acide chlorhydrique. Après éclosion, les asticots seront nourris par une source alimentaire stérile.

Les asticots se nourrissent des tissus nécrosés de la plaie avec une action protéolytique, ils ont une action bactéricide et stimulent la cicatrisation en augmentant le PH local. Compte tenu de leur action, les plaies chroniques comme les ulcères artérioveineux ou veineux ainsi que les plaies diabétiques constituent l'indication principale de ce traitement. Le premier obstacle de l'utilisation d'asticots dans les pays latins est avant tout psychologique. Un nouveau pansement permettant l'utilisation des asticots a donc été mis au point. C'est le Biobag dérivé de PVA Polyvinyl Alcool. Les malades ne sentent pas les asticots et ne les ont jamais vus. En retirant le Biobag, les asticots sont détruits facilement par n'importe quel désinfectant versé sur le pansement, dans un sac plastique fermé ou dans un congélateur. Ces pansements permettent aux asticots d'exercer leur action au travers de la membrane polyvinyle alcool.

L'efficacité clinique de la Larvothérapie est spectaculaire sur le débridement et l'éradication des germes en particulier les *BMR et les auteurs vous feront part de leur expérience clinique. Néanmoins, des études cliniques et scientifiques sur l'action des larves doivent être proposées pour démontrer cette efficacité et une étude double aveugle *PHRC démarre au CHU de Caen. "

*(BMR - bactéries multi résistantes, PHRC - programme hospitalier de recherche clinique)

Michael Close

Débats autour de la vie associative et de l'environnement



N'est-il pas une période plus propice que celle que nous traversons pour évoquer les problèmes fondamentaux qui nous concernent à tous les niveaux. En dehors des dialogues informels rien ne vaut une assistance, des interlocuteurs et un public attentif aux interventions. A deux occasions il m'a été possible de conforter ce point de vue. Le 28 novembre 2007 entant qu'observateur, à la table ronde autour du thème : "Quel rôle pour la vie associative dans une politique municipale ?" et le 30 janvier 2008 au sujet de l'environnement.

Organisées dans le cadre de la campagne pour la conquête de la mairie, tous les candidats étaient présents ou représentés. Lofti Hammoumraoui, un Hautillois qui écrit, nous a autorisé à publier quelques extraits de son compte rendu. C. B.

Quel rôle pour la vie associative dans une politique municipale ?

" 20h30 mercredi 28 novembre 2007, salle Grelbin, Martine Da Silva est la première des candidats déclarés à la mairie à inviter les Triellois autour d'un débat. Une démarche qui a suscité l'intérêt d'une soixantaine de personnes impliquées dans la vie associative ou non, venues s'enrichir sur la problématique et apporter leur expérience en la

matière. La candidate n'était pas seule face à ce parterre de curieux. Etaient invités Antoine Bonneval adjoint chargé de la démocratie locale de Cergy-Pontoise, et Dominique Santo, président du théâtre Simone Signoret, deux professionnels du sujet qui ont insufflé une dimension pratique au débat.

Un support de la démocratie participative

Dominique Santo a rapidement mis en valeur la nécessité pour une ville d'avoir un tissu associatif large et ancré dans la population. D'abord pour la convivialité des moments et des projets à mener mais aussi et surtout pour le souffle souvent innovant que les associations peuvent apporter à une ville notamment dans la création de festivals, d'animations de rues ou de rencontres de quartiers. Les associations se font ainsi le meilleur relais des énergies citoyennes afin d'une part épauler la municipalité dans son travail d'animations culturelles, mais aussi et surtout comme support de la démocratie participative.

Dans un engagement associatif, quel qu'il soit, la mutualisation des volontés et des énergies apporte bien souvent une démarche structurée et responsable qui favorise le contact avec les municipalités tout en apportant, comme c'est souvent le cas, des solutions ponctuelles ou pérennes aux difficultés sociales.

Des subventions différenciées.

Antoine Bonneval a évalué les dispositifs d'aide aux associations, nombreux et utiles. Bien évidemment, Triel n'est pas Cergy mais une variété de subventions

encourage l'émergence d'associations afin de pouvoir compter sur une ressource qui favorise le tissu social dans une ville, et encourage d'une certaine manière le développement économique." L-H.

Loin d'arriver à une conclusion définitive il est apparu qu'outre leur rôle de relais et les problèmes de coordination entre les associations, à Triel comme ailleurs, l'enthousiasme de la mairie pour soutenir et encadrer les projets associatifs reste un moteur indispensable afin de ne pas gâcher les efforts des bénévoles. C. B.



Quatre interventions, quatre associations un thème : l'environnement.

20h30 mercredi 30 janvier 2008, salle Grelbin, invités à présenter leurs activités devant un public qui avait l'air concerné, les représentants des associations dont trois trielloises ont pu tenter de faire passer leurs messages...

Ouvrant la séance avec pour thème l'eau et le traitement des déchets, Pissefontaine Environnement s'est montrée résolue à la vigilance sur ces sujets. Le CIRENA (voir pages suivantes) lutte avec énergie contre les nuisances aériennes de toutes sortes. Les conseillers d'Énergie Solidaire dont le siège est à Triel prodiguent leurs

recommandations à tous ceux qui les sollicitent en matière d'économie d'énergie.

Pour Bien Vivre à l'Hautil il m'a semblé indispensable de rappeler, outre nos origines en dates et en lieux mais aussi nos buts et notre efficacité dans les domaines que les statuts nous assignent : participer à la vie locale, améliorer le cadre de vie et protéger l'environnement.

Assisté par une série de diapos j'ai présenté les résultats récents obtenus dans les domaines suivants :

- Abandon de l'installation d'antennes pour le téléphone mobile à proximité de l'école.
- Abandon de la tentative de privatisation de 40 ha de la forêt

dont l'acheteur voulait faire un territoire de chasse.

- Élimination des tonnes de déchets qui s'étaient accumulés sur des parcelles de la forêt.
- Raccordement de la distribution de l'eau potable sur le réseau de Triel alors qu'une partie de l'Hautil recevait l'eau du Val d'Oise qui dépassait les normes légales.
- Réfection de nombreuses voies qui étaient en mauvais état depuis des années.

Au sujet des projets que nous avons dans nos cartons j'ai rappelé que pour la circulation il y a deux axes de réflexion

- Améliorer la protection des piétons, envisager des pistes cyclables sur les RD22 et RD 2.
- Penser à une desserte des transports en commun afin de limiter l'usage des voitures

aujourd'hui sont indispensables si l'on habite l'Hautil.

- Éliminer les épaves des bois et des fontis.
- Empêcher que les engins à moteurs détériorent les chemins et les sous bois.

Le dernier point exposé avait pour but de sensibiliser les candidats présents à notre proposition de charte forestière de territoire, sujet qui a lui seul mérite un exposé spécifique. Reste à savoir si ce sujet sera soutenu au niveau des futurs élus et si BVH est résolu à l'ajouter à ses objectifs ... à moyen terme.

C.B.

La stèle de Pascal Jules



A l'entrée de Chanteloup-les-Vignes sur la RD22 une stèle a été érigée à la mémoire de Pascal Jules, jeune coureur cycliste disparu le 27 octobre 1987 à l'âge de 26 ans.

Pascal Jules était un coureur cycliste professionnel qui remporta 15 victoires. Il remportera dans le Tour de France 1984 une victoire d'étape dans la 8e entre Le Mans et Nantes.

Il a été l'un des co-équipiers de Laurent Fignon, de Greg LeMond et de Marino Lejarreta.

La photo du coureur disparu a été déposée au milieu de bouquets de fleurs.

Si quelqu'un connaît son histoire, merci de prendre contact avec le journal.



Nuisances aériennes, le recours du CIRENA rejeté



Les anti-nuisances aériennes déboutés

Décus mais pas abattus, les membres du Cirena (Collectif Intrassociatif du Refus des Nuisances Aériennes) en réunion publique le mercredi soir 28 novembre à la salle des fêtes de Conflans. Le Conseil d'État a rejeté leur recours... Ils iront jusqu'à la Cour européenne de justice.

"Nous avons déposé un recours auprès du Conseil d'État, demandant notamment la limitation du nombre de mouvements sur Roissy, ainsi que le relèvement des altitudes sur les zones urbanisées, explique ce mercredi soir au public présent Jean-François Michel, le président du Cirena. Ces deux exigences ont été déboutées par le Conseil d'État qui n'a fait qu'entériner la dernière décision du PEB (plan d'exposition au bruit). Sa motivation principale ? Tout changement aurait pour fâcheuse conséquence économique de perturber le trafic. "

Jean-François Michel met en exergue l'importante augmentation prévue du trafic annuel de la plate-forme de Roissy. Soit de 520 000 mouvements aujourd'hui à plus de 680 000 en 2015 ! " L'enjeu est de taille, poursuit-il, puisque pas moins de 127 communes franciliennes sont concernées par cette véritable autoroute du ciel. Forts de nos centaines d'adhérents et milliers de sympathisants, nous allons solliciter la Cour européenne de justice, à Bruxelles, afin

d'incliner l'arrêt des plus hautes institutions de notre pays. C'est notre dernière chance.

"Cela rappelle le problème de l'amiante "

En attendant, autant pour Fanny Metlik, directrice de l'association Bruit Paris, que pour Claude Carsac, le président du

Forum contre les nuisances aériennes, spécialistes de la pollution chimique aérienne, les conséquences sur notre santé sont loin d'être négligeables. " Il faut savoir, explique ce dernier, qu'un taux trop élevé d'oxyde d'azote est désastreux sur la qualité de vie. Facteurs cancérigènes, problèmes respiratoires, mais aussi de l'asthme ont été constatés sur une longue période. Aujourd'hui, nous avons allègrement dépassé la limite rouge. Redevenons raisonnables : les pouvoirs publics, informés des dangers potentiels, ne pourront pas dire, dans dix, vingt ou trente ans, qu'ils ne savaient pas. Cette situation me rappelle tragiquement le problème, de l'amiante qui, à l'époque, avait été dédramatisé. "



Pour Fanny Metlik, "l'excès de bruit cause du stress, troubles de l'humeur et du sommeil, sans oublier la dépression qui en découle. Cette pollution chimique et sonore est plus que nocive pour la santé de tous ".

Du côté du Cirena, le combat est donc loin d'être terminé. "Nous avons reçu le soutien de nombreuses personnalités politiques locales, précise Jean-François Michel, tout en sollicitant les personnages les plus hauts de notre République (le président, ou encore, le ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables). Pour autant, ce n'est pas encore suffisant pour infléchir la tendance. Soyons cohérents : nous sommes la région du Nord-Ouest francilien la plus peuplée de France, où le trafic aérien est le plus dense. Aussi les conséquences sanitaires sur ces millions d'habitants sont démultipliées. "

Mobilisés

Bref, tant que les trois dispositions, pleines de bon sens, du collectif ne seront pas inscrites dans une loi (en l'occurrence, relèvement des altitudes de survol à 3 000 m au-dessus des zones urbanisées, couvre-feu sur la plate-forme Roissy-Charles-de-Gaulle 8 h d'affilée, de 23 h à 7 h, et limitation à 500 000 du nombre de mouvements annuels), pas de doute que le Cirena fera parler de lui. " Il y va de la qualité de notre vie et de notre santé ", assurent ses membres, plus que jamais mobilisés.

Éric D'Areo

Si vous souhaitez soutenir le Cirena, contactez la maison de quartier du Vieux-Conflans, 4, place de l'église à Conflans.

Courriel : contact@cirena.net
Web : <http://cirena.net>

Sécurité routière, les engagements de notre Maire



Dans la période pré-électorale, le Collectif pour la sécurité routière avait interpellé les quatre candidats déclarés à la mairie de Triel. Les réponses de chaque candidat ont été distribuées à tous les Hautillois. Nous publions ci-dessous notre lettre ainsi que les engagements du vainqueur, Joël Mancel, nouveau maire de notre ville.

Madame, Monsieur,

Depuis de nombreuses années, le Collectif pour la sécurité routière à l'Hautil milite pour la mise en place d'un dispositif global sur la D22 et les axes annexes, D2, rue d'Ecancourt et rue du Cordon, visant à réduire la vitesse des véhicules traversant l'Hautil et à sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes sur les mêmes axes. De nombreux aménagements ont été réalisés sur la D22, sur sa partie Sud par rapport au carrefour de la Chapelle ainsi qu'actuellement sur la partie Nord. Ces progrès sont le résultat d'une action

constante du Collectif auprès de la Mairie de Triel sur Seine, du Conseil Général et de la Conseillère du canton.

Il reste encore beaucoup à faire ; il suffit pour s'en convaincre de comparer les recommandations de l'étude Kynergos de Novembre 2000, payée par la commune de Triel et la situation actuelle. Depuis le trafic sur l'Hautil a **énormément augmenté**, en raison de sa position géographique entre Val d'Oise et Yvelines et du trafic en général. En conséquence le dispositif actuel ne suffit plus et un programme de sécurisation important doit être engagé dans les plus brefs délais :

1° Les continuités piétonnes

- créer une réelle continuité piétonne confortable et sécurisante sur les deux cotés de la chaussée, en clair **la création de trottoirs entre les extrémités de l'agglomération.**

- intégrer les deux roues dans la proposition

2° Le stationnement

- **créer des véritables places de stationnement** matérialisées et signalées sur la partie urbanisée de la D22, en collaboration avec les riverains.

- régler par des mesures adéquates le **parking anarchique devant l'établissement " L'hautilus "**.

- réinstaller les buses rue d'Ecancourt

et les places de stationnement, conformément au plan réalisé par Madame Marteau sur le terrain.

3° Les vitesses

- **traiter les deux limites d'entrées d'agglomération sur la D22** pour rendre la prescription de vitesse crédible par l'automobiliste

- **réduire les largeurs de la chaussée**, en introduisant du stationnement, élément modérateur de vitesse (voir 2°).

Vous êtes candidat à la fonction de Maire de Triel. **C'est à ce titre que le Collectif vous demande de nous transmettre votre engagement écrit que vous réaliserez l'ensemble du dispositif précité dans un délai que nous vous demandons de préciser.**

Nous vous informons que **votre réponse ou votre non réponse, ainsi que celles des autres candidats, seront distribuées dans toutes les boîtes à lettres des Hautillois**, qui pourront juger sur pièce de vos engagements, s'agissant de la sécurité routière à l'Hautil.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus sincères salutations.

Robert Landsberger
Porte parole du Collectif

LISTE TRIEL DEMAIN

Triel, le 15 février 2008

Monsieur Landsberger.

Vous m'avez interpellé il y a plusieurs semaines sur les problèmes de sécurité routière à l'Hautil. Je ne peux qu'être d'accord avec vous sur l'augmentation du trafic sur le CD22 qui est devenu aujourd'hui un axe nord-sud majeur pour relier le Val d'Oise et les Yvelines. De plus l'utilisation du GPS rend plus précis les itinéraires et les automobilistes n'hésitent pas à faire quelques kilomètres de plus à condition de réduire leur temps de parcours.

J'ai axé ma campagne sur la méthode que je continuerai à utiliser, quand nous serons élus.

ÉCOUTE/ CONCERTATION/ DIALOGUE/ ACTION

C'est ce que j'ai toujours fait depuis 2001 dans le domaine que m'avait confié le maire.

Je n'attendrai pas la veille des élections municipales pour rencontrer et écouter tous les Triellois qui le souhaiteront. Un mandat dure 6 ans et non 6 mois...

Nous attachons également beaucoup d'importance aux relations positives avec les élus décideurs de notre région et de notre département. Nous les considérons comme des partenaires et souhaitons qu'ils nous accompagnent de façon constructive dans nos projets Triellois . Vous avez pu constater comme nous combien ces dernières années Boisemont avait pu être aidé. Nous souhaitons pouvoir disposer chez nous de soutiens similaires.

De façon à donner à notre programme une vision globale et structurante pour la ville - nous prévoyons de créer une étude de programmation urbaine qui reprendra quelques périmètres spécifiques nous permettant d'être plus crédibles et donc plus soutenus dans nos projets. Par comparaison aux actions ponctuelles et non coordonnées qui s'intègrent plus difficilement dans les budgets. D'autre part ce type d'action, lorsqu'elle est approuvée par l'état, permet de maîtriser le développement et l'aménagement du secteur concerné. **L'Hautil est pour nous l'un des périmètres prioritaires** pour lequel nous envisageons une étude globale tournée vers la sécurité routière, le sport et le tourisme.

1) Concernant les continuités piétonnes

La continuité piétonne va être possible, mais il sera difficile de prévoir des trottoirs des deux côtés. Ils ne pourront être goudronnés que partiellement afin de garder les surfaces absorbantes nécessaires au respect d'un développement durable. Des accès pour les handicapés seront prévus et un diagnostic va être lancé par la Communauté de Communes à ce sujet. Aujourd'hui, il n'y a pas encore d'estimation financière ni de la ville ni de la Communauté de Communes à qui la charge a été transférée, pour entreprendre ces travaux. Seule une enveloppe voirie a été déterminée au moment du transfert.

Elle est répartie sur 5 ans et, en concertation avec votre Collectif, nous mettrons rapidement tout en oeuvre auprès de la Communauté de Communes pour réaliser les équipements nécessaires dans votre secteur.

L'intégration d'une piste cyclable est techniquement plus compliquée. Une emprise matérialisée sur la route reste dangereuse et l'utilisation possible des bas côtés lorsqu'ils sont suffisamment larges non continue. C'est un point que nous souhaitons reprendre avec le Conseil Général qui est à l'écoute des propositions de circulations douces et que nous pouvons voir avec votre Collectif assez rapidement afin de faire des propositions d'aménagement. Nous pensons dans notre programme réhabiliter la mare de l'Hautil et délimiter autour, et en fonction du zonage PPR, un secteur pour promenade (piétons et vélos).

2) Concernant le stationnement

C'est maintenant la Communauté de Communes qui doit faire les marquages et délimiter les emplacements de stationnement. Cependant, ce marquage n'est valable que si l'on fait tout en même temps. Nous reverrons ce point dans sa globalité.

Le choix du stationnement avait été fait de manière à stationner « à cheval » sur le trottoir et sur la rue afin de réduire la vitesse. Ce système à l'air de rencontrer peu d'enthousiasme et les propriétaires ont peur pour leur véhicule bien qu'il soit efficace. Il sera réétudié. D'autre part, des bornes ont été installées sur une partie des trottoirs par les Services Techniques à la demande des riverains. Ces implantations se poursuivront au fil de l'eau. L'établissement « l'Hautilus » semble aujourd'hui en fin d'activité. Il n'est pas impossible qu'il disparaisse totalement. Néanmoins, nous serons vigilants et attentifs pour qu'il ne devienne pas une source de gêne pour les riverains.

Pour les buses/chicanes, la Directrice des Services Techniques vous avait promis de les placer judicieusement en septembre 2007, suite à vos remarques sur le terrain. Les travaux d'assainissement de l'été 2007 ont retardé cette opération. La réception des travaux ayant eue lieu le 14 février, marquant ainsi la fin du chantier, les buses seront donc remises en place conformément à la concertation avec le Collectif et les riverains.

3) Concernant la vitesse

En mars 2007 ont été réalisés sur la ville trois plateaux surélevés dont 1 chemin de la Roche à l'Hautil.

Une relance auprès du Conseil Général sera, faite pour revoir les espacements entre panneaux 50 et 70 qui sont trop courts afin d'améliorer la décélération à l'approche de la rue de Maurecourt, venant de Chanteloup-les-Vignes. (Entrée d'agglomération) De même, côté Boisemont, nous relancerons l'étude du Conseil Général pour implanter un rondpoint en décalé, à la hauteur de la mare. Le CG ne semble pas favorable à ce projet en raison de contraintes techniques, mais nous le défendrons avec vous si vous en êtes d'accord. Il reste également l'installation de terre-plein central dans cette partie du CD 22. Le fait de proposer une étude globale et cohérente du périmètre nous facilitera certainement la tâche. Ma réponse s'est faite attendre, mais j'espère qu'elle vous permettra cependant d'informer les l'Hautillois sur le fait que la liste TRIEL DEMAIN sera toujours à leur écoute et soucieuse de défendre leur cadre de vie.

Bien cordialement.

Joël Mancel

Comblement des carrières sous la RD2



comblement de carrière forme une boucle en sortie de la zone urbanisée de Triel au lieu-dit Le Bois Roger. Le trafic est important, de l'ordre de 5 000 véhicules/jour.

Les carrières

L'emprise concernée est sous-minée par d'anciennes carrières de gypse de première masse (la plus élevée dans la topographie).

- La masse du gypse (c'est un gypse épais de 8 à 10 mètres qui a été activement exploité en carrières souterraines, laissant subsister de nombreuses galeries vides),
- Les Marnes infragypseuses (constituées d'une alternance de lits de calcaire, d'argiles et de gypse " pieds d'alouettes " réduit à 10 m environ).

Les observations de l'Inspection Générale des Carrières montrent un front de fontis progressant régulièrement depuis le chemin rural n°94 en direction de la RD2.

Sécuriser la RD2

Les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre du Département des Yvelines concerne la mise en sécurité de trois tronçons de la RD2 par le comblement des anciennes carrières souterraines de gypse qui la sous mine.

Il s'agit, après réouverture d'une carrière actuellement inaccessible, de réaliser des barrages permettant les injections de comblement aux trois emplacements distincts définis ; et ce, soit depuis la surface, soit à partir des galeries des carrières, afin de sécuriser la route ainsi que ses abords sur une largeur de 20 m de part et d'autre de la chaussée.

Il n'est pas prévu de couper la route à la circulation durant toute la durée du chantier. L'occupation d'une demi-chaussée de la RD2 est autorisée, la circulation étant mise en alternat de longueur inférieure à 100 m.

La Route Départementale n°2

La Route Départementale n°2 assure la jonction entre la RD n°22 qui traverse la Butte de l'Hautil dans sa longueur - de Chanteloup-Les-Vignes à Courdimanche - et la RD190 qui traverse Triel en Vallée de la Seine. Cette route assure ainsi une jonction entre La Vallée de la Seine et Cergy. Elle permet également l'accès au " Parc aux Etoiles " qui accueille de nombreux enfants. La portion de route concernée par les travaux de

Parmi la succession des formations géologiques sur lesquelles repose le tracé de la RD2, les secteurs de travaux concernent (de haut de bas) :

- les Sables de Fontainebleau (atteignant 40 à 50 m d'épaisseur sous l'Hautil),
- L'ensemble Marnes à Huîtres - Marno-calcaire de Brie - glaises à Cyrène - Argiles Vertes (épaisseur de 10 à 15 m),
- Les Marnes supragypseuses (marnes blanches et bleues d'une épaisseur d'environ 7 m),

Le détail des travaux prévus dans les différents secteurs

Secteur 1 :

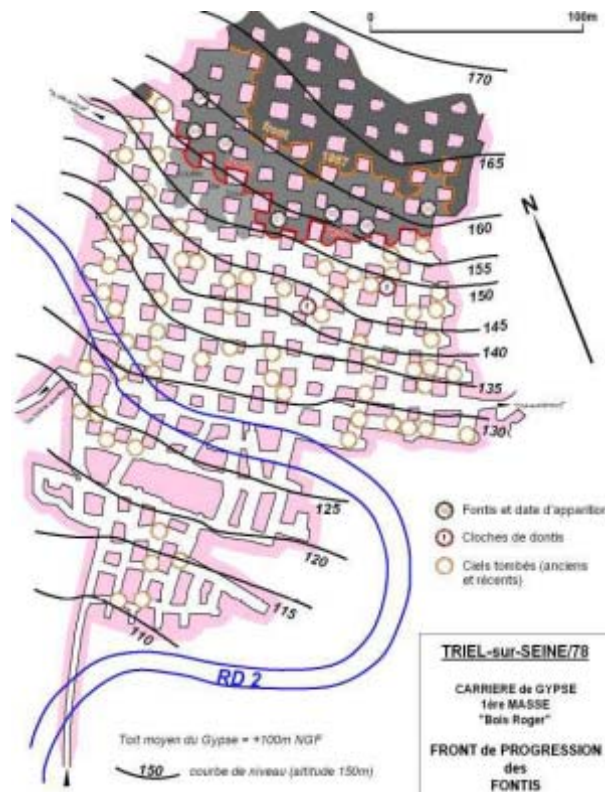
Passage de la galerie d'accès aux carrières sous la RD 2. Zone rouge (zone très exposée) du PPR + zones bleues adjacentes. Cette galerie fait l'objet de travaux préalable de mise en sécurité, elle n'est pas comblée.

Secteur 2 :

Carrière à proximité de la RD2 avec quatre amorces de galeries perpendiculaires à une galerie parallèle à la RD2. Zone bleue du PPR (zone moyennement exposée). Ces galeries sont intégralement situées sous une propriété privée. Ce secteur ne nécessite, a priori, pas de travaux.

Secteur 3 :

Carrière à proximité immédiate de la RD2 (moins de 2 m). Zone rouge du PPR sur une trentaine de mètres environ, plus zones bleues adjacentes.





secteur 4 ", les travaux sont prévus avec la possibilité de travailler en carrière selon les mêmes modalités.

Pour chacun de ces trois secteurs (3, 4 et 5), les travaux comprennent :

- Réalisation des barrages.
- Réalisation des forages.
- Mise en place des conduites d'injections.
- Injections de comblement - séchage sept jours.
- Injection de clavage - séchage vingt-huit jours.
- Injections de traitement en cas de fontis, si néces-

m de part et d'autre de la chaussée.

Il sera utilisé un coulis à base de ciment et de cendres volantes de charbon ou de sablon et d'eau, avec ajout de bentonite possible. Le secteur 4 nécessitera pas moins de 24.000 m3 de coulis.

Il faut au préalable établir un barrage pour circonscire la zone à traiter. L'injection se déroule ensuite en deux phases: remplissage gravitaire puis clavage (coulis plus riche en ciment).

Les travaux de mise en sécurité du Secteur 3 sont prévus pour être réalisés depuis la surface. Il est prévu de réaliser les barrages des deux secteurs 4 et 5 depuis la carrière souterraine. Et de disposer des conduites d'injection, de clavage et d'évent en ciel de galerie ; ces conduites étant alimentées depuis la surface au travers un nombre limité de forages. L'accès aux carrières se fait par le Secteur 1 qui a été préalablement aménagé.

Ces galeries font partie des carrières dites de Cheverchemont et sont soumises à l'aléa d'un effondrement généralisé et de fontis en cours de progression. Les travaux de comblement sont prévus pour être réalisés depuis la surface sans travail en galerie.

Secteur 4 :

RD2 sous-minée sur un linéaire de 150 m environ. Zone rouge du PPR. Prise en compte d'une bande de protection de 20m de part et d'autre de la route. La réalisation des travaux est prévue avec la possibilité de travail en carrière après vérification de l'absence de zone dangereuse et mise en sécurité de la carrière (éclairage, balisage, contrôle de l'atmosphère...).

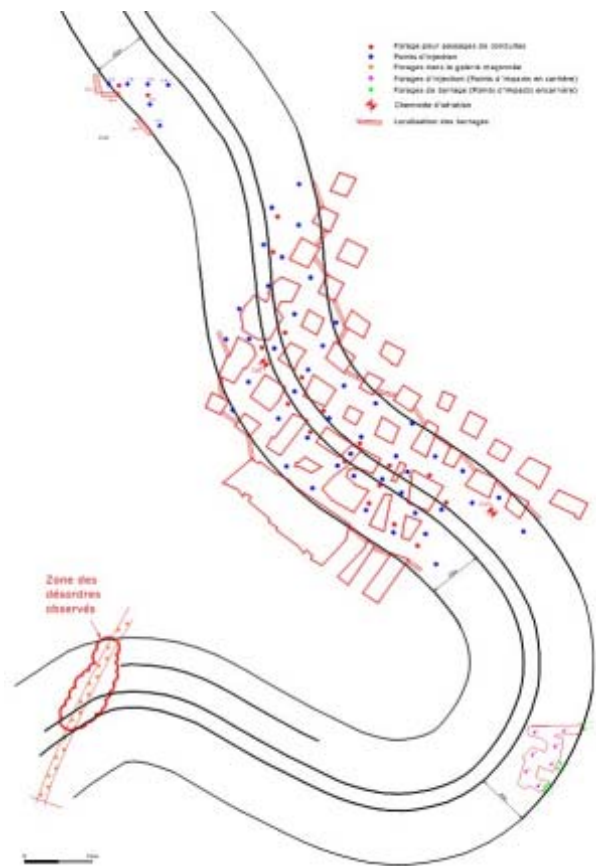
Secteur 5 :

Zone de carrière tangente à la RD2 sur un côté, sens descendant " Parc aux Etoiles vers Triel " Zone rouge du PPR. Prise en compte d'une bande de protection de 20 m sur un côté, sens descendant " Parc aux Etoiles vers Triel ". De même que pour le "

saire.

La carrière n'est plus ventilée actuellement, il est donc prévu de créer quatre cheminées d'aération, afin de permettre une circulation naturelle de l'air entre les points hauts (les cheminées) et le point bas (la grille d'entrée).

La mise en sécurité de la RD2 sur les 3 secteurs est effectuée par injection de coulis de comblement puis de clavage des vides résiduels, afin de supprimer tout vide sous la longueur de tronçons concernés et sur une largeur de recul de 20



Hommage à Jean-Paul Trachier

Président-fondateur de l'Observatoire de Triel-sur-Seine et fondateur du Parc-aux-Etoiles, Jean-Paul Trachier est décédé le 19 décembre 2007 à la Neuve-Lyre dans sa 83ème année.

Gilles Dawidowicz, Président de l'Observatoire de Triel-sur-Seine :

Je ne ferai pas aujourd'hui un long éloge funèbre pour notre ami Jean-Paul Trachier, qui vient de nous quitter après 82 années passées, dans 7 vies bien remplies.

Car Jean-Paul a eu 7 vies. 7 vies faites de passions.

Sa première vie, fut une enfance au goût de miel, près de parents et de grands-parents aimants et bienveillants, dans un milieu d'artistes, au goût raffiné et sur. Ces premières années ont façonné un Jean-Paul Trachier artiste et sensible, traits de caractère qui ne l'ont jamais quitté.

Sa première vie fut brusquement interrompue au sortir de l'adolescence, par un traumatisme qui le tourmentera toutes ses vies suivantes.

Sa deuxième vie, s'emballa à 17 ans, et se poursuit maintenant en Angleterre, dans la France libre, à bord de chasseurs-bombardiers américains. Jean-Paul s'engage dans la RAF, pilote, bombarde, mitraille... et s'en tire sain et sauf. Cette deuxième vie va le hanter, le poursuivre. A tout jamais. Pour quoi lui est-il resté en vie, alors que tant de copains ne sont pas revenus ? On le décore pour cela de toutes les médailles civiles et militaires, françaises et étrangères. Lui n'oublie pas...

Sa troisième vie, c'est celle d'un père de trois enfants, dont il est fier et à qui il a transmis le goût de l'art et notamment celui de la musique. Il a aussi des petits-enfants...

Sa quatrième vie, elle est professionnelle. Il devient Commissaire Générale de la Foire de Paris. Il ren-

contre à ce titre les plus grands de l'époque, journalistes, écrivains, politiques...

Sa cinquième vie, c'est une passion qu'il possède depuis sa plus tendre enfance. Il s'évade avec et elle lui procure un grand plaisir. Car Jean-Paul la partage avec le plus grand nombre et surtout avec les enfants. Elle le mène à fonder l'Observatoire, ici, à Triel, puis le Parc-aux-Etoiles de France. Elle le mène à faire des rencontres avec les plus grands astronomes et à lier des amitiés solides. Peut-être aussi profondes mais sûrement différentes, de celles de ses frères d'armes passées. Les canons se sont tus, Jean-Paul fait parler les télescopes... Il déniche de jeunes talents et les magnifie. Il fédère les gens. C'est un philanthrope et il soutient des générations d'astronomes qui deviennent de grands professionnels ou de brillants amateurs. Certains sont aujourd'hui, ici présents.

Sa sixième vie, l'a toujours accompagné : c'est sa vie d'artiste, de créateur qu'il tient de ses ancêtres. Elle ne s'explique pas. Peintre, dessinateur, musicien, photographe, c'est aussi un écrivain et un journaliste hors pairs. Il n'a pas son pareil pour raconter et transmettre. Pour partager et transporter. A la radio, à la télé. Il crée des magazines sur les sciences, la Nature, l'astronomie, l'aéronautique. C'est un acteur, un interprète, un virtuose, une vedette, une étoile...

Voici venue maintenant l'heure de sa septième vie. Celle qui tiendra la plus grande place dans nos cœurs. En route vers les étoiles, vers son étoile, Jean-Paul nous fait un signe. C'est un signe de courage, un signe incroyablement puissant. Soyez forts, nous dit-il, soyez optimistes, volontaires. Ayez de la volonté et du talent. Ne soyez pas médiocres. Soyez exigeants. Forcez un peu la chance aussi. Forcez le destin, faites que tout devienne possible...

Jean-Paul a eu une vie bien remplie.

Elle ne pouvait que mal finir. Le Grand Petit Homme s'en est allé à la fin de l'automne, sans attendre Noël. Il était fatigué mais avait toujours mille projets et cette fougue, cette vivacité, l'œil pétillant, un brin coquin, impertinent...

Jean-Paul nous a quitté, mais il reste pour toujours avec nous, pour nous. C'est bien qu'il ait vécu. C'est un privilège que de l'avoir connu.

Philippe Gineste - Directeur du Parc aux Etoiles :

C'est avec une grande tristesse que nous sommes là, Jean-Paul. Mais nous sommes là, surtout, pour te remercier.

En fondant l'Observatoire et en l'animent pendant près de 25 ans, tu as montré que ta soif de connaissances était partagée. Partagée par de doux rêveurs ou des techniciens du savoir mais aussi des enfants, des familles, tout simplement le public.

Grâce à ton célèbre bagout, tu as réussi à convaincre pour fonder cette volonté de partage dans un nouveau projet : le Parc-aux-Etoiles.

Dans un labyrinthe en lumière noire, tu as recréé l'Univers en trois dimensions et en couleurs. Immérgé dans l'obscurité, le visiteur contemple l'Univers du plus loin jusqu'à chez nous, le Système Solaire.

Mais cela, il a fallu le créer. Et c'est avec les membres de l'Observatoire, dormant souvent sur place, que tu as placé ces 23 000 étoiles, les constellations du ciel boréal ou les galaxies. Non content d'avoir fait tout cela, tu es allé à l'essentiel : placer l'Homme au centre de notre histoire. Par la recherche du savoir, nous construisons jour après jour notre avenir.

Avec le Parc-aux-Etoiles, tu as voulu que le savoir s'ouvre à tous les publics. Tu as voulu que les sciences soient partagées par le plus grand nombre et tout cela dans un endroit magnifique, tout simplement beau.

Pour tout cela, merci Jean-Paul.

Fascination, fuite ou adaptation : les animaux face aux lumières de nuit



Insectes déboussolés, chauves-souris gênées dans leur recherche de gîte ou merles "chanteurs" en pleine nuit. Les éclairages nocturnes des zones urbaines, dénoncés par les passionnés d'astronomie, ont aussi un impact sur le comportement de certains animaux.

S'il existe peu d'études scientifiques sur le sujet, les insectes figurent très certainement au premier rang des espèces affectées par ce "crépuscule permanent", souligne Pierre Brunet, secrétaire adjoint de l'Association nationale pour la protection du ciel nocturne (ANPCN) en rapportant que "les lumières artificielles sont la deuxième cause d'extinction des insectes, après les produits phytosanitaires".

Il se souvient ainsi des grands paons de nuit, papillons jusqu'à 15 cm d'envergure, ramassés pendant son enfance dans le Vaucluse au pied d'un lampadaire, autour duquel ils avaient tourné jusqu'à épuisement. C'était dans les années 60, au moment des lampes à vapeur de mercure qui émettaient des rayonnements ultraviolets.

Ces sources ont "un effet attractif très fort" sur nombre d'insectes nocturnes, explique Gérard Luquet, du Muséum national d'histoire naturelle. Ce chercheur en entomologie évoque une "véritable hécatombe

partout en Europe" liée aux "pièges incroyables" que sont ces réverbères urbains. Oeufs pondus au pied des lampes par les femelles et dévorés par les prédateurs, mâles tournant autour des éclairages "au lieu de perpétuer l'espèce"... "Le temps passé à être colle à la lumière n'est pas un temps passé à se reproduire", note Laurent Peru, docteur en entomologie et directeur du Muséum aquarium de Nancy.

Pour certains animaux, l'attraction exercée par des éclairages sur les insectes représente une aubaine. Ainsi, des chauves-souris telles la Pipistrelle commune "profitent de la lumière" pour venir chasser des insectes alors que le Petit Rhinolophe, espèce très lucifuge (qui fuit la lumière) au même régime alimentaire "montre une adaptabilité moindre", précise Laurent Arthur, conservateur adjoint du Muséum d'histoire naturelle de Bourges.

Ce spécialiste en chiroptères n'hésite pas à dénoncer "certaines politiques de dilapidation de l'énergie" consistant à éclairer systématiquement églises, châteaux et vieilles pierres, dont les combles constituent le logement de chauves-souris, qui viennent à les désertier quand l'obscurité n'est plus. Avec de telles mises en lumière, "on supprime un habitat", déplore Pierre Brunet en ajoutant que des animaux se sont aussi adaptés aux éclairages artificiels. Ainsi, un changement de comportement du Faucon pèlerin, rapace diurne, a été selon lui constaté au château de Belfort puissamment éclairé: l'oiseau était "actif en soirée", capturant ses proies grâce aux faisceaux des projecteurs.

De même, le chant nocturne d'un oiseau diurne à côté d'un lampadaire est pour le moins "révélateur" d'une perturbation. Le merle noir peut ainsi "chanter et défendre son territoire même de nuit, quand la lumière est allumée", d'après Jean-François Magne, directeur adjoint du CORIF

(Centre ornithologiste Ile-de-France) Un comportement qui joue forcément sur la reproduction, l'oiseau étant "moins concentré au nourrissage et à l'élevage des nichées". Sans compter, selon Pierre Brunet, des vols d'oiseaux migrateurs pouvant être perturbés si les couloirs passent au-dessus de zones de concentration urbaine éclairées. En plein océan Indien, à la Réunion, des chercheurs ont étudié les problèmes liés à l'attraction exercée par les lumières artificielles sur des oiseaux marins, en particulier les Pétrels de Barau. Depuis 1996, ils ont ainsi constaté qu'à leur premier envol de nuit, entre 200 à 800 jeunes de cette espèce tombent chaque année, attirés par les éclairages, sans pouvoir redécoller: "une fois au sol, ils meurent de faim, d'insolation ou sont dévorés", souligne Matthieu Le Corre, enseignant-chercheur au laboratoire d'écologie marine de l'université de la Réunion. Une opération sauvetage a été lancée par la Société d'études ornithologiques de la Réunion (SEOR) qui propose aussi l'inclusion d'un cahier des charges dans les projets d'aménagement pour installer des éclairages tournés vers le sol. "Pour l'instant, on ne peut pas dire que ce soit vraiment effectif", remarque Matthieu Le Corre. A la Défense, aux portes de Paris, une extinction définitive des feux de 22 h à 7h30 est en revanche en vigueur à la Tour AXA depuis janvier 1997. D'après Yan Balat, d'AXA France, la volonté d'économie d'énergie n'explique pas à elle seule cette décision: des oiseaux, attirés par la lumière, allaient s'écraser contre les vitres.

Des expériences ont en outre mis en évidence que, de nuit, des grenouilles ne parvenaient plus, avec la lumière, à distinguer proies, prédateurs ou congénères, selon la Ligue ROC pour la préservation de la faune sauvage, qui ajoute que les éclairages publics nocturnes ne semblent pas contrarier le renard ou la fouine. Reste que seules des études précises

ses permettraient de relever des impacts effectifs de la lumière artificielle sur les animaux, comme le remarque Jean-Paul Gendner du CEPS de Strasbourg (Centre d'écologie et physiologie énergétiques, CNRS), pour qui une chose est "cer-

taine": la fabrication de l'énergie nécessaire à la "pollution lumineuse" touche à "des ressources naturelles limitées". La Ligue ROC, comme d'autres, appelle donc à la recherche et à la lutte contre le gaspillage énergétique.

Il serait très judicieux que notre nouveau maire s'attelle à cette nouvelle tâche.

Françoise Magnard

Feuilletés et friands



Des entrées gourmandes faciles à réaliser

Connaissez-vous les friands ? Non ? Les Français ne seraient-ils plus friands de friands ? Rien n'est moins sûr, comme en témoigne la multitude des recettes qui fleurissent dans les ouvrages culinaires ou sur Internet. Synonymes de cuisine traditionnelle, fleurant bon la charcuterie et faciles à préparer, ils rivalisent d'inventivité culinaire... A l'apéritif, en entrée... les friands et feuilletés sont multiples. Farcis au fromage, à la viande, au poisson, aux légumes, aux épices, aux condiments, le choix est large !

Un peu d'histoire.

Les friands et feuilletés, appelés aussi pâtisseries charcutières, reposent sur une recette simple : une pâte feuilletée (inventée selon la légende par Feuillet, pâtissier du maréchal de Condé) et une garniture que l'on cuit ensemble. S'il est difficile de leur établir un certificat de naissance tant ils semblent intégrés à notre patrimoine gastronomique (l'art des pâtés était déjà connu des Romains et la première recette de pâté de foie gras en croûte date de 1747, œuvre attribuée à Louis-Auguste de Bourbon, prince des Dombes, pour Louis XV), on sait que le mot friand est apparu dans la lan-

gue française au XIII^{ème} siècle. A l'époque, il s'agit du participe passé du verbe "frire" signifiant "appétissant", flattant le goût. Il faut dire qu'au

Moyen Age, le "pâtissier" s'occupe des "pastés" et non des gâteaux qui sont l'apanage des "oubliers".

L'engouement pour ces préparations culinaires ne se dément pas au fil du temps, à telle enseigne qu'au XVI^{ème} siècle, François Perrier, dit sieur de la Varenne, enseigne l'art de la pâte feuilletée. Quelques siècles plus tard,



le friand devenu un substantif, apparaît sous la plume de grands écrivains comme Emile Zola ou encore Colette dans son ouvrage Lune de Pluie : "Nous prenions nos bicyclettes, un pain fourré de beurre et de sardines, deux friands feuilletés à la saucisse, acquis chez un charcutier près de la Muette, et des pommes, le tout ficelé au long d'une gourde clissée, pleine de vin blanc...".

Feuilleté au chèvre et aux pommes

Préparation : 15 min
Temps de cuisson : 20 minutes

Pour 4 personnes
- 2 crottins de Chavignol
- 1 pomme
- 1 rouleau de pâte feuilletée
- 6-7 cerneaux de noix

- 1 jaune d'œuf
- 1 laitue

Préchauffer le four th 6 (180°). Peler, épépiner et couper en lamelles la pomme.

Faire revenir les lamelles de pomme dans un poêle avec 15 g de beurre à feu moyen jusqu'à ce qu'elles soient dorées. Couper la pâte feuilletée en 4 parts égales.

Disposer 4 lamelles de pomme sur chaque part.

Couper les crottins en 2 dans le sens de la largeur. Disposer un morceau sur chaque part.

Hacher grossièrement quelques cerneaux de noix et en parsemer chaque feuilleté.

Fermer les feuilletés. A l'aide d'un pinceau (ou à défaut d'une cuillère à café), badigeonner les feuilletés de jaune d'œuf afin qu'ils dorent pendant leur cuisson.

Enfourner 15/20 minutes.

Pendant ce temps laver et couper quelques feuilles de salade et préparer une vinaigrette.

Assaisonner la salade de cette vinaigrette et disposer la salade et les feuilletés sur les assiettes et manger immédiatement.

Note et variations : Vous pouvez accompagner cette recette d'une bouteille de cidre. Par ailleurs vous pouvez remplacer les pommes par des poires et les noix par des amandes effilées.

Hautil Pratique

Numéros utiles



Pompiers de Triel-sur-Seine :	01 39 70 71 76
Pompiers	Le 18
Police Secours	Le 17
Gendarmerie	01 39 74 52 12
Commissariat de Poissy	01 39 22 27 27
SAMU	Le 15
Hôpital de Poissy - Urgences	01 39 27 51 17
Hôpital de St. Germain - Urgences	01 39 27 41 00
Hôpital de Meulan - Urgences	01 30 22 43 33
Centre Antipoison (Paris 10 ième)	01 40 37 04 02
Ambulance Poissy	01 39 65 12 38
Ambulance Verneuil	01 39 65 71 92
GDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 18 18
EDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 19 19
SIVaTRU (Questions " Tri sélectif")	01 39 27 08 71
Office Nationale de la Chasse	01 44 15 17 17
Mairie de Triel-sur-Seine	01 39 70 22 00

Av. du Général Gallieni (direction de la Gare).

Horaires d'ouverture :

les samedi, dimanche et lundi
du 1er avril au 30 septembre, 9h-12h30 et 14-19h
du 1er octobre au 31 mars, 9h30-12h30 et 14-17h

le vendredi
du 1er avril au 30 septembre, 14-19h
du 1er octobre au 31 mars, 14-17h

accepte les verres, plastiques, piles, peintures, huile de vidange, cartons, encombrants, tontes de gazon et petits gravats.

gratuit pour les habitants de Triel, carte d'entrée avec photo d'identité obligatoire.

Déchetterie de Triel



Ont collaboré à la réalisation de ce numéro du Planitre :

Claude Barouh, Mike Close, Vincent Di Sanzo, Lionel Fréjaville, Robert Landsberger, Françoise Magnard, David Sellen

Mise en page : Vincent Di Sanzo

Contact : planitre@hautil.org ou tél : 06.12.72.06.97

Retrouvez Bien Vivre à L'Hautil sur internet

hautil.org, c'est le site internet qui se fait l'écho de notre vie locale :

- des dossiers (les carrières de gypse, les antenne-relais, l'intercommunalité, etc..),
- des nouvelles du hameau et de ses alentours,
- des infos pratiques, nos bonnes adresses,
- notre agenda,
- la possibilité de poster des petites annonces ou bien de participer à des forums,
- l'accès à de nombreux services pratiques (prévision météo, annuaire, trafic routier,..),
- des relevés météo publiés mensuellement depuis décembre 2002,
- le Planitre, votre journal d'information, disponible en ligne en couleur, au format pdf
- des fonds d'écran à télécharger pour votre ordinateur (paysages, faune et flore de l'Hautil)



Si vous désirez faire passer un article dans le Planitre, n'hésitez pas à nous le faire parvenir par courrier ou par e-mail : planitre@hautil.org

Nous serions ravis d'accueillir dans l'association les familles récemment installées à L'Hautil ainsi que, bien évidemment, ceux et celles d'entre vous qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion. C'est ensemble que nous pouvons améliorer la sécurité routière dans notre hameau et préserver notre cadre de vie.

Il vous suffit d'établir un chèque de 18 € (ou plus), pour une famille, (11 € pour les personnes seules), à l'ordre de " Association Bien Vivre à L'Hautil " et de le glisser dans la boîte à lettres du Président ou de l'adresser au Trésorier Roland MAGNARD, pour que votre famille soit inscrite. Un reçu vous sera adressé.



BIEN VIVRE A L'HAUTIL - ADHESION 2008

A retourner à : Roland MAGNARD, 13 Chemin de l'Ecole, 78510 Triel-sur-Seine
ou à Lionel FREJAVILLE, 4 allée Claude Monet, 78510 Triel-sur-Seine.

Nom : Prénom épouse:

Adresse: Prénom époux :

.....
.....

Tél : Email :

Adhésion à régler par chèque à l'ordre de BVH :

- Famille, 18€
- Individuel, 11€